

## Questionnaire COCQ-SIDA

### 1. Dépistage du VIH, VHC et autres ITSS

*Au Québec, les nouveaux diagnostics de VIH sont passés de 309 en 2019 à 422 en 2022, et près de la moitié des diagnostics restent tardifs, ce qui montre que le dépistage arrive encore trop souvent trop tard. Si l'on se fie aussi aux cibles de l'ONUSIDA, le Québec a reculé sur le plan de la proportion de personnes vivant avec le VIH qui connaissent leur statut sérologique positif, celle-ci étant passée d'environ 90% à 89% depuis 2020.*

**Que va faire votre parti pour améliorer l'accès au dépistage du VIH, du VHC et des ITSS au Québec?**

R. Le Parti Québécois a annoncé 550 millions \$ supplémentaires pour bonifier le budget de santé publique afin d'agir en prévention. On parle d'un changement de modèle, un changement d'approche complet. Un de nos chantiers en prévention sera d'augmenter les dépistages et la prévention des maladies.

### 2. Accessibilité aux traitements

*Les données scientifiques sont claires : les personnes vivant avec le VIH avec un traitement adéquat ne transmettent pas le VIH à leurs partenaires sexuels\*. La PrEP (prophylaxie préexposition), soit la prise d'un médicament avant une exposition possible au VIH, réduit fortement le risque d'infection lorsqu'elle est bien prise, et son efficacité augmente avec une bonne observance, c'est-à-dire la régularité de la prise. En postexposition, la PPE (prophylaxie postexposition), un traitement d'urgence à débiter rapidement après une exposition à risque, réduit fortement le risque d'acquérir le VIH, et la doxy-PPE, soit la prise d'un antibiotique après une relation à risque, peut aussi réduire le risque de certaines ITSS bactériennes comme la chlamydia et la syphilis.*

*\*Pour plus d'informations : [zerotransmission.org](http://zerotransmission.org)*

**Quelles mesures concrètes proposez-vous pour rendre les traitements – y compris la PrEP, la PPE et la doxy-PPE – plus accessibles aux personnes qui en ont besoin?**

R. Ce genre de traitements pourrait être financé par nos investissements en santé publique.

### 3. Soutien aux organismes intervenant en réduction des méfaits

*Dans le contexte de la crise des surdoses, qui coûte la vie à 2 personnes par jour au Québec, les organismes de terrain font face à des besoins grandissants alors que l'accès au matériel de réduction des méfaits se complexifie et que des coupes viennent fragiliser leur capacité d'action. Or, ce sont souvent les intervenant-es communautaires qui rejoignent mieux les personnes les plus éloignées du réseau de la santé et qui jouent un rôle essentiel pour prévenir les décès, réduire les infections et maintenir le lien avec les services.*

***Quels sont les moyens que votre parti compte déployer pour assurer un soutien adéquat et durable, y compris financier, aux organismes qui œuvrent en réduction des méfaits ?***

R. Le Parti Québécois reconnaît le rôle accru des organismes communautaires comme partenaire du réseau de la santé. Nous voulons hausser le financement à la mission pour améliorer la pérennité du financement. Nous misons sur une diminution de la bureaucratie pour donner de l'air aux organismes communautaires.

**4. Mesures contre les surdoses**

*En assemblées, les membres de la COCQ-SIDA et de la Table des organismes montréalais de lutte contre le VIH/sida (TOMS) ont adopté une position sur la criminalisation des substances. Cette position résulte de deux années de travail, inspirée par l'expertise directe des membres sur le terrain et appuyé par une revue de la littérature scientifique, incluant notamment des recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec et de plusieurs regroupements québécois. Bien que la criminalisation des substances relève de la compétence fédérale, le Québec dispose de leviers importants en matière de santé, de services sociaux, de sécurité publique, de logement et d'organisation des services. Les mesures de réduction des méfaits reconnues comprennent notamment la distribution de la naloxone, les services de consommation supervisée, l'analyse de substances, la distribution de matériel et l'accès à des milieux d'hébergement adaptés.*

***Après avoir pris connaissance de cette position, lesquelles de ses recommandations relevant des compétences du Québec votre parti s'engage-t-il à mettre en œuvre afin de réduire les décès et les méfaits liés à la toxicité des substances non réglementées?***

R. C'est un enjeu très important pour le Parti Québécois. Paul St-Pierre Plamondon a parrainé une pétition à l'Assemblée nationale demandant la mise en place de mesures pour contrer les risques liés à la consommation de drogues chez les jeunes. Le Parti Québécois s'engage à renverser la tendance de la crise des opioïdes pour la santé et la sécurité.

Le Parti Québécois continuera à financer les organismes qui donnent des services en réduction des méfaits. Nous compléterons également avec une approche médicale à la crise, afin d'aider les personnes voulant cesser de consommer. Le parti a de grandes ambitions pour la construction de logements sociaux, en itinérance et en matière de sécurité publique (annonces à venir).

**5. Soutien aux communautés**

*Les communautés 2ELGBTQIA+, et particulièrement les personnes trans, non binaires et bispirituelles, font face à une hausse préoccupante des violences transphobes au Québec. Interligne a enregistré une augmentation de 68% des appels liés à des violences vécues et de 29% des appels pour transphobie entre 2022-2023 et 2023-2024, et les cas de discrimination*

*rapportés ont bondi de 308% en 2024-2025. Les obstacles dans l'accès à des soins de santé sécuritaires et adaptés à leurs réalités persistent aussi.*

***Quelles actions spécifiques proposez-vous pour répondre aux besoins en santé sexuelle, mentale et sociale des communautés 2ELGBTQIA+, en particulier pour les personnes trans, non binaires et bispirituelles ?***

R. Un gouvernement du Parti Québécois veut recentrer l'État sur ses missions fondamentales, dont celle de soigner la population. Notamment, la santé mentale est une priorité pour le parti. Nous allons agir en amont pour soutenir la santé mentale, directement dans les milieux de vie comme les écoles, les établissements postsecondaires, et par le biais des CLSC.

#### 6 - Financement et reconnaissance des organismes communautaires

*Le 1er décembre 2023, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion soulignant notamment que les organismes communautaires sont les mieux placés pour rejoindre les populations clés et répondre à leurs besoins, et reconnaissant leur expertise essentielle dans la réponse au VIH et aux autres ITSS; elle s'est engagée à encourager la collaboration entre la santé publique et le milieu communautaire afin de mettre fin à la transmission du VIH au Québec. Pourtant, les organismes continuent de composer avec un financement à la mission insuffisant, précaire et inéquitable, qui fragilise les équipes, les conditions de travail et la capacité d'agir auprès des personnes les plus touchées. La campagne CA\$\$\$H réclame notamment un rehaussement de 1,7 milliard de dollars du financement à la mission globale du PSOC, une indexation annuelle selon les coûts réels de fonctionnement et des seuils planchers assurant l'équité régionale; le mouvement « Le communautaire à boutte » demande également le financement suffisant et récurrent, la pleine reconnaissance de l'expertise et de l'autonomie communautaires, ainsi que des conditions de travail décentes.*

***Comment votre parti s'engage-t-il à mieux financer la mission globale des organismes communautaires et à reconnaître formellement l'expertise des organismes pour intervenir auprès des personnes vivant avec le VIH et les communautés les plus touchées ?***

R. Le Parti Québécois reconnaît le rôle accru des organismes communautaires comme partenaire du réseau de la santé. Nous croyons en une plus grande autonomie des organismes communautaires. Le PQ est un allié depuis toujours des organismes communautaires, nous reconnaissons leur pleine autonomie ainsi que leur travail essentiel auprès des citoyens. C'est d'ailleurs sous un gouvernement du Parti Québécois, il y a 25 ans, qu'on a adopté la Politique de reconnaissance de l'action communautaire. Nous voulons hausser le financement à la mission et diminuer le financement par projet pour améliorer la pérennité du financement. Nous misons sur une diminution de la bureaucratie pour donner de l'air aux organismes communautaires, comme ceux qui interviennent auprès des personnes vivant avec le VIH et les communautés les plus touchées.